

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT N ° II-2740

présenté par
M. Sabatou, rapporteur spécial au nom de la commission des finances et Mme Perrine Goulet

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	10 000 000	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	10 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les impacts des nouvelles technologies sur la santé mentale et physique de nos enfants, mis en lumière lors de la crise sanitaire, doivent inviter l'Éducation nationale à repenser ses actions pour garantir la transmission des valeurs républicaines et lutter contre toutes les formes de discrimination.

D'importantes mesures préventives, fondées sur l'éducation des enfants, doivent être prises pour répondre à l'ubiquité et l'instantanéité des nouvelles formes de harcèlement, qui ne se limitent plus aux portes de l'école.

À cet égard, les cours de vie scolaire et l'intervention de l'enseignant, dont ce n'est pas le rôle et qui n'est pas formé à cet effet, ne peut plus suffire.

L'enquête harcèlement mené par le ministère a démontré qu'avec l'âge les victimes ne demandent quasiment plus d'aide pour faire cesser les atteintes subies et les comportements d'automutilation et les tentatives de suicide augmentent drastiquement à l'adolescence.

Le présent amendement vise à répondre au besoin de prévention du harcèlement scolaire et d'aide au victime, par l'intervention au sein des écoles d'associations spécialisées sur le sujet.

Aux fins de recevabilité mais en souhaitant une levée du gage par le Gouvernement, le présent amendement vise donc à abonder de 10 millions d'euros l'action 06 - action éducatives complémentaires aux enseignements du programme 230 Vie de l'élève en AE et en CP et minorer de 10 millions d'euros en AE et en CP l'action 01 - pilotage et mise en œuvre des politiques éducatives du programme 214 Soutien de la politique à l'éducation nationale.